



**Vingt-Deuxième Réunion du Groupe Régional AFI de Planification et de Mise en Œuvre
(APIRG/22)
(Accra, Ghana, 29 Juillet – 2 août 2019)**

Point 2 de l'ordre du jour : Cadre de performance pour la mise en œuvre de la planification de la navigation aérienne régionale.

2.3 Point sur les questions MET

(Note présentée par le Secrétariat)

SOMMAIRE
<p>La présente note de travail fait le point sur le domaine de la météorologie aéronautique depuis la dernière réunion du sous-groupe IIM / SG2 (IIM / SG2) à Dakar, au Sénégal, du 9 au 11 juillet 2018. La Conférence africaine de l'OMM sur la météorologie pour l'aviation à Dakar au Sénégal 28-30 -3-30 2018 et la quatrième réunion du groupe de météorologie de l'OACI tenue les 10-14 septembre à Montréal au Canada.</p> <p>La suite à donner par la réunion est indiquée au paragraphe 3</p>
<p>REFERENCES :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Rapport de la douzième réunion de la 197ème session de l'ANC ▪ Rapport de la quatrième réunion du METP de l'OACI ▪ Rapport sur la réunion de la division MET tenue en 2014 ▪ DOC 7475 de l'OACI ▪ DOC 9750 de l'OACI ▪ Rapport de la Conférence africaine sur la météorologie pour l'aviation (ACMA) ▪ Rapport final de la dix-septième session de la première réunion de l'Association régionale de l'OMM.
<p>Objectif stratégique connexe de l'OACI (s): A - Sécurité, B - Capacité et efficacité de la navigation aérienne,</p>

1. INTRODUCTION

1.1. Le Groupe d'experts en météorologie (METP) a été mis en place à la douzième réunion de la 197e session de la Commission de la navigation aérienne (ANC 197-5) tenue le 30 septembre 2014 à la suite de la réorganisation du secrétariat et de la structure des groupes de travail de l'OACI la même année.

1.2. La responsabilité principale du METP est de définir et d'élaborer des concepts et des dispositions de l'OACI relatives aux services météorologiques aéronautiques compatibles avec les améliorations opérationnelles envisagées par le Plan mondial de navigation aérienne (GANP) et conformes aux accords de travail conclus entre l'OACI et l'OMM. (Doc 7475).

1.3. La Conférence africaine sur la météorologie de l'aviation a été organisée en collaboration avec l'Agence de l'aviation civile et de la météorologie (ANACIM) du Sénégal et en étroite coordination avec l'Agence de sécurité de la navigation aérienne en Afrique et à Madagascar (ASECNA) », l'Aviation Civile Internationale.

1.4. L'Organisation (OACI) et autres parties prenantes concernées. La conférence s'est tenue à Dakar au Sénégal du 28 au 30 novembre 2018.

1.5. Cela répondait à l'évolution du système de gestion du trafic aérien et aux exigences centrées sur l'information, sur la base des résultats de la réunion sur la météorologie organisée conjointement par l'OACI et l'OMM en 2014.

1.6. La conférence a fourni un forum pour discuter et partager des expériences nationales et sous-régionales sur les questions de météorologie aéronautique qui font partie des priorités de la Région I et pour construire une compréhension commune des défis et des opportunités ainsi que des priorités et des risques découlant des développements mondiales et régionales y compris ceux associés au Plan mondial de navigation aérienne (GANP) de l'OACI et à sa méthodologie de mise à niveau par bloc du système de l'aviation (ASBU). En outre, la conférence a examiné les questions émergentes telles que les impacts du changement climatique sur l'aviation, dans le cadre des défis liés au climat pour les membres de la RA I. Une large participation des acteurs de l'aviation et des utilisateurs d'informations météorologiques aéronautiques est envisagée afin de définir le "paysage aéronautique africain" et de mieux comprendre les besoins actuels et émergents des utilisateurs.

1.7. Les résultats de la conférence ont été communiqués à la session du Conseil exécutif I-17 tenue au Caire, en Égypte, du 21 au 23 février 2019..

2. ANALYSE

2.1. La quatrième réunion du METP s'est tenue à Montréal du 10 au 14 septembre 2018. La réunion a porté sur les points suivants:

- les conditions météorologiques nécessaires à la prise en charge des opérations basées sur trajectoire (TBO)
- ASBU-MET
- Développement PANS-MET
- Volcan International Airways Watch
- Rejet de matières radioactives dans l'atmosphère
- Service d'information météorologique spatiale
- Système de prévision de zone mondiale
- Anhydride sulfureux provenant d'éruptions volcaniques dans l'atmosphère.

2.2. La réunion a formulé 37 recommandations, dont 14 sont des propositions d'amendement des normes, pratiques et procédures recommandées (RSPP). Le rapport de la réunion est joint à l'ANNEXE A du présent document de travail..

2.3. La réunion de l'ACMA a formulé 5 recommandations détaillées et une déclaration. La déclaration est la suivante, que;

- Dans la mesure où l'aviation en Afrique continue de croître d'année en année, le moment est bien choisi pour les membres de la Région administrative I de l'OMM et de la communauté météorologique aéronautique de répondre aux besoins en constante évolution. L'immobilisme ne constitue pas une option.
- Répondre aux besoins en constante évolution de l'aviation exigera des investissements soutenus dans les services météorologiques aéronautiques. Les partenaires de développement seront la clé du succès.
- L'OMM, l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) et d'autres partenaires internationaux ont un rôle déterminant à jouer dans l'aide apportée par les Membres et les États pour faire évoluer et conduire le progrès.

Le rapport de la réunion est joint à l'**ANNEXE B** du présent document de travail.

2.4. Les recommandations ainsi que la déclaration ont été entérinées par la session du Conseil exécutif I-17 tenue au Caire, en Égypte, du 21 au 23 février 2019..

3 SUITE A DONNER PAR LA REUNION

3.1 La réunion est invité à .

- a) Prendre acte des informations fournies dans ce document de travail
- b) Exhorter les États à se tenir au courant des développements en cours et de la manière dont les services MET doivent être fournis dans un proche avenir.